

POUR VOUS  
LE DÉPARTEMENT AGIT !



LE DÉPARTEMENT

EN ACTIONS

Rapport d'activité  
2023

# SOMMAIRE



■	Rétrospective	8
■	1. Solidarités	10
■	2. Aménagement	20
■	3. Attractivité	30
■	4. Ressources	40





# ÉDITO

Pour ce résumé annuel de l'action départementale, le choix a été fait de mettre en exergue les thématiques les plus à enjeux, celles qui concernent le plus grand nombre et qui, de facto, font appel à multiples compétences en interne. Je veux parler des solidarités, de l'aménagement et de l'attractivité du territoire, sans oublier le budget, que nous voulons dans le respect des deniers publics. Le tout dans un contexte actuel particulièrement tendu, sur fond de conflits, d'instabilité nationale et internationale, d'inflation et de nombreux virages sociétaux.

Encore et encore, l'adaptation et la motivation de toutes et tous restent des conditions sine qua non pour mener des actions concrètes, utiles, en phase avec les attentes, en faveur des Saône-et-Loiriens. Anticiper, innover, investir caractérisent nos ambitions pour une Saône-et-Loire plus belle, plus dynamique, pour un département où il fait bon vivre et s'installer.

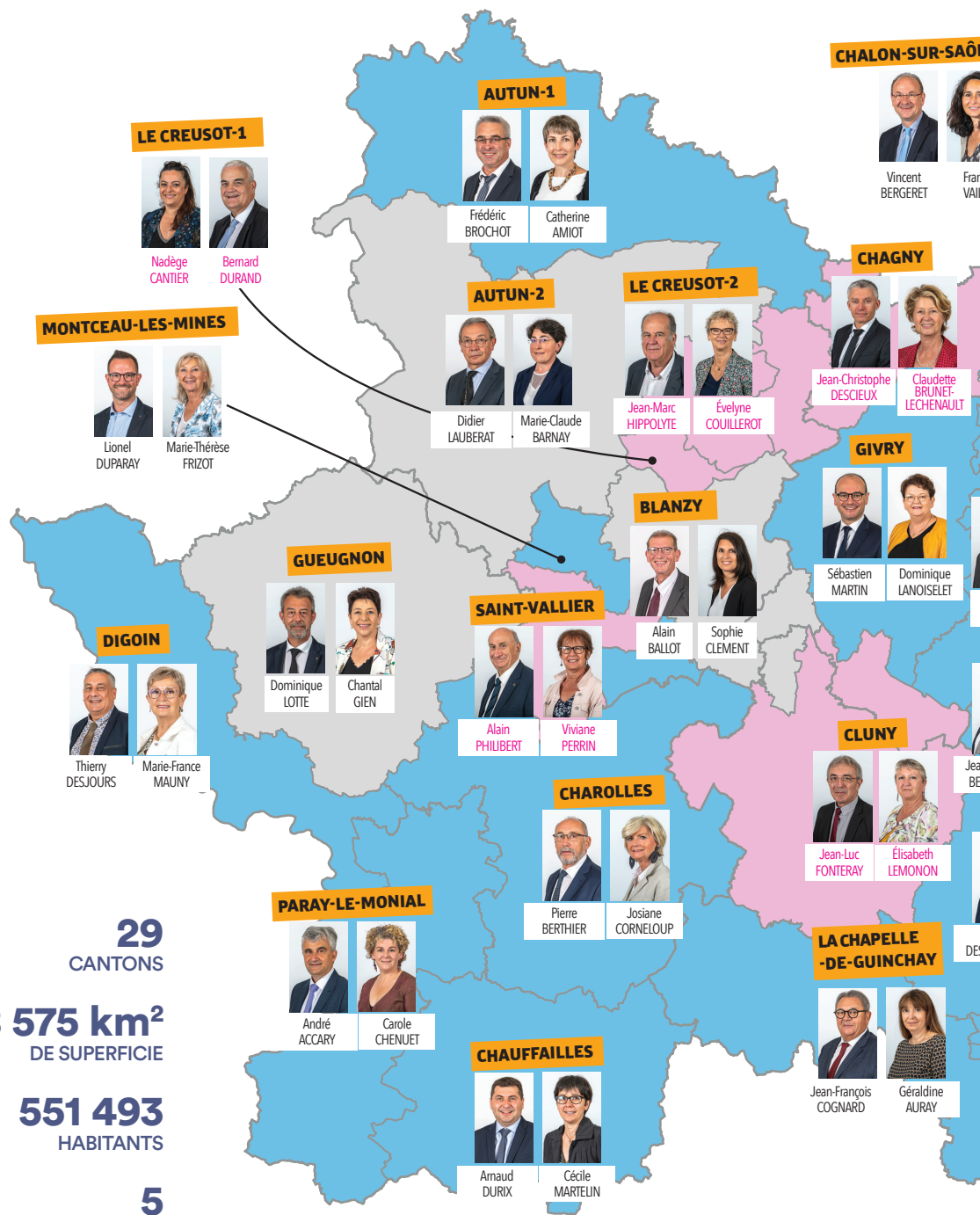
Assurer le quotidien, de la naissance au plus grand âge ; répondre à l'urgence ; imaginer l'avenir ; être présent pour tous et partout en Saône-et-Loire, nos ambitions pour notre beau département se veulent comme au premier jour, audacieuses et réalisables. Et c'est, comme résumé dans ce document, ce que nous parvenons ensemble à réaliser, année après année.

**André ACCARY**

Président du Département de Saône-et-Loire

**Le Département, collectivité de proximité, accompagne la population au quotidien et à tous les âges.**

# ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE



**29**  
CANTONS

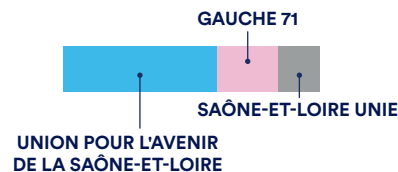
**8 575 km<sup>2</sup>**  
DE SUPERFICIE

**551 493**  
HABITANTS

**5**  
ARRONDISSEMENTS

**564**  
COMMUNES

**20**  
INTERCOMMUNALITÉS





## André ACCARY

Président du Département de Saône-et-Loire

## LES VICE-PRÉSIDENTES ET LES VICE-PRÉSIDENTS

### Sébastien MARTIN

1<sup>er</sup> vice-président, chargé de l'aménagement et des aides aux territoires, des routes et infrastructures, de la RCEA

### Claude CANNET

2<sup>e</sup> vice-présidente, chargée du maintien à domicile, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, des affaires sociales

### Anthony VADOT

3<sup>e</sup> vice-président, chargé des finances et de l'administration générale

### Catherine AMIOT

4<sup>e</sup> vice-présidente, chargée de la transition écologique, du plan environnement, des mobilités douces et des forêts

### Frédéric BROCHOT

5<sup>e</sup> vice-président, chargé de l'agriculture, de la viticulture, de l'alimentation et des fonds européens

### Christine ROBIN

6<sup>e</sup> vice-présidente, chargée de l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi, de la formation, de l'économie sociale et solidaire, de la politique de la ville

### Jean-Patrick COURTOIS

7<sup>e</sup> vice-président, chargé des relations institutionnelles, des relations internationales, de la sécurité et de la prévention de la délinquance

### Amelle DESCHAMPS

8<sup>e</sup> vice-présidente, chargée des familles, de la protection de l'enfance et des violences intrafamiliales

### Dominique LOTTE

9<sup>e</sup> vice-président, chargé de la santé, de la citoyenneté et des services publics

### Élisabeth ROBLOT

10<sup>e</sup> vice-présidente, chargée du tourisme et de l'attractivité du territoire

### Arnaud DURIX

11<sup>e</sup> vice-président, chargé du Très haut débit, du développement et des usages numériques

### Mathilde CHALUMEAU

12<sup>e</sup> vice-présidente, chargée de l'éducation, des collèges et de la jeunesse

### Jean-Vianney GUIGUE

13<sup>e</sup> vice-président, chargé de l'habitat

### Sophie CLEMENT

14<sup>e</sup> vice-présidente, chargée de la vie associative

### Pierre BERTHIER

15<sup>e</sup> vice-président, chargé du sport, de la culture et du patrimoine

## LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

### Hervé REYNAUD

Conseiller départemental délégué à la culture et au patrimoine auprès du 15<sup>e</sup> vice-président

### Jean-Claude BECOUSSE

Conseiller départemental délégué à l'eau et à la prévention des risques auprès de la 4<sup>e</sup> vice-présidente

### Nathalie DAMY

Conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes / hommes et aux violences intrafamiliales auprès de la 8<sup>e</sup> vice-présidente

### Carole CHENUET

Conseillère départementale déléguée à l'action sociale territorialisée et à la coordination du Fonds solidarité logement auprès de la 2<sup>e</sup> vice-présidente



# LES SERVICES DU DÉPARTEMENT

Les agents du Département se mobilisent au quotidien pour que les habitants de Saône-et-Loire bénéficient d'un service public de qualité qui répond à leurs besoins.





## BUDGET 2023

## BUDGET PRIMITIF

**671 M€**

(hors ressources) dont

**180 M€**

investis directement dans les territoires

## SOLIDARITÉS

**424 M€**Accompagner,  
soutenir et protéger

Le Département accompagne, soutient et protège les familles et l'enfance, les personnes âgées et en situation de handicap, les personnes en insertion. La solidarité humaine est au cœur de ses politiques ! Le budget qu'il consacre à cette mission essentielle est le plus important engagé par la collectivité.

**221 M€**

Autonomie

**82 M€**

Insertion et logement

**100 M€**

Enfance et familles

**5 M€**

Fond social européen

**16 M€**

Accompagnement social

## AMÉNAGEMENT

**218 M€**Sécuriser, développer  
et préserver

Le Département agit depuis longtemps pour le développement de son territoire, la sécurisation de ses infrastructures et la préservation de son environnement dans un contexte de changement climatique. C'est plus que jamais une collectivité de proximité, qui investit pour son territoire et la qualité de vie de ses habitants !

**58 M€**

Routes et infrastructures

**15 M€**

Aides aux territoires

**7 M€**

Environnement

**44 M€**Réseaux numériques  
et Très haut débit**6 M€**

Agriculture

**61 M€**

Collèges

**27 M€**Protection civile  
Sécurité incendie

## BUDGETS ANNEXES

**41,1 M€**de travaux du budget  
annexe Très haut débit**12 M€**budget annexe Centre  
départemental de santé

## ATTRACTIVITÉ

**29 M€**Animer, attirer  
et s'adapter

Le Département souhaite conforter la Saône-et-Loire comme destination incontournable, pour les touristes mais aussi pour les futurs habitants. Offrir une qualité de vie saine, riche et enviable, passe par l'accès aux soins, le soutien aux associations, l'accès à la culture et au sport...

**12 M€**Centre départemental  
de santé**4 M€**

Sport et jeunesse

**3 M€**

Attractivité et tourisme

**10 M€**

Culture

## RESSOURCES

**80 M€**Masse salariale,  
fonctionnement  
des bâtiments,  
flotte de véhicules...

# RÉTROSPECTIVE



## FÉVRIER

### LA SAÔNE-ET-LOIRE SE FAIT REMARQUER AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Du 25 février au 9 mars, le Département a fait la promotion de la Saône-et-Loire au SIA avec un stand de 80 m<sup>2</sup> pendant 9 jours dans 3 espaces dédiés (animations, restauration/bar à vins, producteurs).



## AVRIL

### LA GRILLE D'HONNEUR DU CHÂTEAU DE PIERRE-DE-BRESSE RESTAURÉE

Un projet d'ampleur subventionné par le Département, avec le soutien de la Drac et de 130 contributeurs, qui a nécessité l'intervention d'artisans spécialisés dans les monuments historiques.

## MAI

### LA CARTE AUX TRÉSORS CHOISIT LA SAÔNE-ET-LOIRE

Les 19 et 20 mai, notre beau département a accueilli la célèbre course d'orientation télévisuelle ! L'équipe de tournage et l'animateur Cyril Féraud ont posé leurs caméras sur la voie romaine de la Roche de Solutré, où a d'ailleurs été signée la semaine suivante la charte de gouvernance pour le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson. Diffusion de l'émission à l'été 2024 !



## JUIN

### 8<sup>e</sup> ÉDITION D'EUROFOREST

400 exposants de France et de 16 autres pays, 40 000 m<sup>2</sup> de présentation de matériels et services et 40 000 visiteurs durant 3 jours dans la forêt privée de Chaumont à Saint-Bonnet-de-Joux à l'occasion du salon forestier européen Euroforest 2023 duquel le Département est partenaire.

## JUILLET

### LA FÊTE POUR LE TOUR DE FRANCE

Le passage du Tour sur 1,8 km à La-Chapelle-de-Guinchay pour l'étape Roanne / Belleville-en-Beaujolais a motivé la création d'un village d'animations, « Virage 71 », pour promouvoir la Saône-et-Loire et le Beaujolais. En parallèle, 5 véhicules aux couleurs de la Saône-et-Loire ont sillonné les routes de France dans la caravane du Tour durant 2 semaines.

## MARS

### LE 7<sup>e</sup> CENTRE TERRITORIAL DE SANTÉ S'INSTALLE EN BRESSE

À Louhans, inauguration d'un nouveau centre avec, dès l'ouverture, 3 médecins généralistes à plein temps, 2 médecins vacataires, 1 infirmière en pratique avancée et 2 gynécologues. Les antennes de Sagy, Branges et Simard sont rattachées à ce 7<sup>e</sup> centre territorial.



**AOÛT**  
UNE RENTRÉE  
DES CLASSES AMBITEUSE

Le Département investit 16 millions d'euros pour les collèges. Parmi les annonces fortes de la conférence de rentrée du président fin août : la reconstruction complète de celui de Sanvignes-les-Mines ; le lancement des premières installations de vidéosurveillance pour compléter les dispositifs de sécurisation et la campagne de lutte contre le harcèlement scolaire.



**SEPTEMBRE**

**UN AN POUR ASSO 71**

Ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2022, le service du Département de Saône-et-Loire Asso71 est une porte d'entrée pour accueillir, écouter, accompagner et orienter les associations.



**OCTOBRE**

**LA VERTICALE ROSE RASSEMBLE**

Parce que le cancer est la première cause de mortalité prématurée en France ; parce que la recherche est essentielle, le Département de Saône-et-Loire s'implique depuis 3 ans avec la Verticale rose. Cette année, plus de 600 personnes ont relevé le défi.

**OCTOBRE**

**UN NOUVEAU SERVICE POUR DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DE L'AUTONOMIE**

Lancement du site internet « metiersautonomie71.fr » et du réseau d'ambassadeurs dédié aux métiers de l'autonomie dans le but de valoriser ces professions, susciter des vocations en favorisant la découverte et le lien avec les employeurs afin d'endiguer la pénurie de personnels.

**NOVEMBRE**

**NOUVELLE MANDATURE POUR LE CDJ71**

Premiers pas d'élus pour 104 collégiens issus de 52 établissements de Saône-et-Loire, officiellement installés pour deux ans de mandature.



**DÉCEMBRE**

**LE DÉPARTEMENT FIBRÉ À 90 %**

Le déploiement arrive à son terme comme annoncé, avec deux ans d'avance sur les prévisions nationales. À ce jour, la Saône-et-Loire est couverte à 90 % avec 326 000 prises sur les 363 000 à construire.



**Solida**



# solidarités

Le Département accompagne, soutient et protège les familles et l'enfance, les personnes âgées et en situation de handicap, les personnes en insertion. La solidarité humaine est au cœur de ses politiques ! Le budget qu'il consacre à cette mission essentielle est le plus important engagé par la collectivité.

---

**424** millions  
d'euros

ont été consacrés  
aux solidarités en 2023

---

# SOLIDARITÉS 71, UN PREMIER SCHÉMA UNIQUE DES SOLIDARITÉS EN SAÔNE-ET-LOIRE

ZOOM SUR

Depuis le 28 septembre, la Direction générale adjointe aux solidarités (DGAS) dispose d'une nouvelle feuille de route, fédératrice et innovante, pour la période 2023-2027 : le Schéma unique des solidarités en Saône-et-Loire, bien nommé Solidarités 71. La particularité de cette démarche : regrouper en un seul document les grandes orientations du Département en matière d'action sociale, d'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap, de soutien aux enfants et aux familles et d'insertion professionnelle. L'intérêt de se doter d'un schéma unique ? Améliorer les réponses apportées aux habitants et faciliter la pratique des professionnels.

## FÉDÉRER

C'était une volonté des élus départementaux et une attente forte des services et des partenaires de terrain : gagner en lisibilité, simplifier, décloisonner et mettre en cohérence les politiques publiques dans le champ des solidarités aux bénéfices des personnes accompagnées.

Le premier Schéma unique des solidarités du Département a été adopté le 28 septembre par l'Assemblée départementale. L'aboutissement de plusieurs mois de travaux démarrés à l'automne 2022.



+ DE **700** professionnels  
des solidarités, agents  
et partenaires, mobilisés dans  
la phase de concertation lors  
des 9 Conseils de territoires

**766** réponses à l'enquête  
en ligne diffusée par le Département

**24** bénéficiaires  
ou proches aidants  
ont participé à des groupes sur les  
3 Territoires d'action sociale (TAS)

**33** agents formés  
aux techniques et outils d'intelligence  
collective pour animer la concertation  
déployée sur les territoires





L'adoption du schéma est le point de départ d'une démarche vivante, fédératrice, innovante que le Département compte poursuivre aux côtés de ses agents, de ses partenaires et de ses bénéficiaires pour répondre aux défis des solidarités en Saône-et-Loire !

## CONCERTER

Le Schéma unique des solidarités, fruit d'un large travail de concertation, s'organise autour de **8 ambitions** :

- › **4 ambitions transversales** s'articulant autour des enjeux de coordination, de parcours des personnes, d'accompagnement des professionnels des solidarités et de dialogue avec les établissements et services sociaux et médico-sociaux,
- › **4 ambitions thématiques** permettant de valoriser les spécificités propres à chaque secteur : action sociale, autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap, enfance et familles, insertion professionnelle.

## TRAVAILLER EN TRANSVERSALITÉ

Les travaux d'élaboration du schéma ont été l'occasion de « créer du commun » et de travailler plus en transversalité au sein de nos services : les équipes de la DGAS se sont fortement mobilisées à toutes les étapes du projet et ont croisé leurs expertises métiers et territoriales à l'occasion des différents ateliers de concertation. Les directions ressources du Département ont également contribué à cette dynamique en rendant possible l'organisation des événements sur le territoire et la création de documents attractifs. La démarche a également permis de renforcer les liens avec nos partenaires. Enfin, elle a donné la parole aux personnes accompagnées au quotidien par les services des solidarités du Département.



# ENFANCE ET FAMILLE



La PMI  
en Saône-et-Loire,  
c'est :

**1 515**  
ENFANTS SUIVIS

**501**  
FEMMES  
ENCEINTES SUIVIES

**5 389**  
ENFANTS  
AYANT BÉNÉFICIÉ  
D'UN BILAN DE SANTÉ  
EN ÉCOLE MATERNELLE  
EN 2022-2023

**2 562**  
ASSISTANTES  
MATERNELLES AGRÉÉES  
(dont 67 nouvelles en 2023)

La protection  
de l'enfance  
en Saône-et-Loire,  
c'est environ :

**3 800**  
INFORMATIONS  
PRÉOCCUPANTES REÇUES

**3 000**  
ENFANTS BÉNÉFICIANT  
D'UNE MESURE D'AIDE  
ÉDUCATIVE À DOMICILE,  
D'AIDE ÉDUCATIVE  
EN MILIEU OUVERT  
OU D'UN PLACEMENT

**400**  
FAMILLES BÉNÉFICIANT  
DE L'ACCOMPAGNEMENT  
D'UN TECHNICIEN  
D'INTERVENTION SOCIALE  
ET FAMILIALE

## PLAN ENFANCE : MIEUX ACCUEILLIR LES ENFANTS CONFIÉS

En 2023, le Département a poursuivi le déploiement de son Plan enfance lancé en 2022, un plan d'actions ambitieux de 9 M€ au service des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. Son objectif ? Proposer une offre d'accueil en protection de l'enfance enrichie, modernisée et diversifiée, susceptible de s'adapter de manière souple et réactive à la nature des besoins des publics accompagnés. En Saône-et-Loire, l'offre existante demeure insuffisante pour répondre

aux besoins des familles. L'enjeu est notamment de diversifier les modalités d'accueil, en portant une attention particulière à certaines tranches d'âges (nourrissons), à l'accueil des fratries et aux enfants dont la prise en charge se révèle complexe. Le Plan enfance prévoit la création de 144 places d'accueil supplémentaires d'ici 2025 : accueil collectif, familial, en placement à domicile, pour profils atypiques... 69 nouvelles places ont d'ores et déjà été ouvertes en 2023 !

## CRÉATION D'UN VILLAGE D'ENFANTS

Un appel à manifestation d'intérêt a été adressé fin 2022 à l'ensemble des communes de Saône-et-Loire pour l'accueil d'un village d'enfants. Une quinzaine de communes a répondu et 3 d'entre elles ont été retenues : Marmagne, Montchanin et Saint-Gengoux-le-National. Un appel à projets pour sélectionner l'opérateur en charge de la construction puis de la gestion de ce village d'enfants a été lancé à l'été 2023. Suite du dossier en 2024 !

Le 26 avril, la journée départementale des professionnels des Centres de santé sexuelle a réuni 25 professionnels intervenant dans les 6 centres du Département, relevant du service de Protection maternelle et infantile (PMI). L'occasion pour les médecins, sages-femmes, conseillères conjugales et familiales, secrétaires d'apprendre à mieux se connaître et à travailler ensemble !

# INSERTION ET LOGEMENT SOCIAL

## 2<sup>e</sup> ANNÉE D'EXPÉRIMENTATION DU SPIE

Depuis janvier 2022, le Département s'est engagé dans le portage du Service public de l'insertion et de l'emploi (Spie) afin de favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. L'année 2023 a permis la réalisation de plusieurs actions à destination des publics en insertion, en lien avec les partenaires (Pôle emploi, Mission locale, Caf...). L'équipe du Spie a notamment organisé une semaine de remobilisation autour des métiers du service à la personne à Paray-le-Monial. Elle a également activement pris part aux premières Assises départementales pour l'insertion et l'emploi le 7 novembre. Un temps fort qui a permis de réunir tous les acteurs du territoire qui accompagnent les personnes très éloignées de l'emploi, de partager des projets novateurs pour leur insertion professionnelle et d'amorcer la réforme du plein emploi avec la création de France Travail.

## LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA MIEUX ACCOMPAGNÉS VERS L'EMPLOI

Une équipe de 15 personnes est aujourd'hui dédiée à l'accompagnement personnalisé des bénéficiaires du RSA à travers l'action innovante « Rebondir Surmonter Accéder... à l'emploi », mise en place en 2022 par le Département. Grâce au travail de terrain des agents (chargés de repérage et de suivi des publics, conseillers emploi), répartis sur l'ensemble de la Saône-et-Loire, l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi a pu être renforcé et le nombre de bénéficiaires du RSA a diminué de 20 % en 2 ans, passant de 11 097 au 31 janvier 2021 à 8 773 au 30 septembre 2023. Pour aller plus loin, le Département est aujourd'hui prêt à intégrer la réforme France Travail !

## UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LES EPCI

Afin de trouver des solutions rapides à la fois pour les bénéficiaires du RSA et les entreprises, le Département a choisi de s'associer aux collectivités locales (communes et intercommunalités), acteurs essentiels de proximité au cœur des territoires. En 2022 et 2023, il a signé un contrat de coopération public public avec 15 intercommunalités, engageant un montant de 970 000 €, et une convention spécifique avec 2 communes. L'objectif est double : le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA et la satisfaction des besoins en main d'œuvre des entreprises !





# AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

## LA PLATEFORME MÉTIERS AUTONOMIE 71 OPÉRATIONNELLE

Le site [metiersautonomie71.fr](https://metiersautonomie71.fr) est en ligne depuis le 9 octobre. En 2023, l'équipe Métiers autonomie 71 de la Direction de l'autonomie, des personnes âgées et des personnes handicapées (DAPAPH), a travaillé d'arrache-pied pour permettre à ce nouvel outil de voir le jour. Offres d'emploi des métiers de l'aide, de l'accompagnement et du soin à la personne en Saône-et-Loire et contact facilité avec les structures qui recrutent sur le territoire,

informations sur les métiers et sur les innovations du secteur, c'est ce que permet notamment cette nouvelle plateforme. Au cours de l'année 2023, l'équipe Métiers autonomie 71 a également eu pour mission de structurer un réseau d'ambassadeurs des métiers de l'autonomie, qui participent à la sensibilisation et la valorisation du secteur de l'aide et du soin à la personne... et créeront peut-être de nouvelles vocations !



**3,2**  
MOIS : DÉLAI  
DE TRAITEMENT MOYEN  
D'UN DOSSIER MDPH

**9 208**  
BÉNÉFICIAIRES  
DE L'APA À DOMICILE

**3 225**  
BÉNÉFICIAIRES  
DE LA PCH ADULTES

**175**  
BÉNÉFICIAIRES  
DE LA PCH ENFANTS

**56**  
EHPAD HABILITÉS À L'AIDE  
SOCIALE DÉPARTEMENTALE

## SOUTENIR LE CHOIX DE VIE DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

Le Département soutient les personnes en perte d'autonomie dans leur volonté de vieillir à domicile. En 2023, il a ainsi revalorisé les barèmes de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) permettant de recourir à un accueil de jour, au portage de repas à domicile et à une téléassistance. Par ailleurs, 300 personnes âgées vivant à domicile et présentant des difficultés multiples (problématiques relevant à la fois de la santé et du social) ont été accompagnées cette année par l'équipe MAIA du Département.

**478**  
ÉLÈVES EN SITUATION  
DE HANDICAP ACHEMINÉS  
VERS LEUR ÉTABLISSEMENT  
PAR LE DÉPARTEMENT

**31 000**  
ACCUEILS TÉLÉPHONQUES  
ET PHYSIQUES À LA MDPH  
DE MÂCON  
ET EN TERRITOIRES



## SOUTENIR L'INCLUSION

En 2023, le Département s'est engagé en faveur d'une société plus inclusive :

- › il a **officiellement lancé début novembre la Communauté 360 de Saône-et-Loire**, aux côtés de différents acteurs œuvrant dans le champ du handicap. Destinée aux personnes en situation de handicap et à leurs proches aidants, elle apporte une réponse concrète, opérationnelle et inclusive à tous les questionnements : accès au soin, mobilité, parentalité, projet de vie... L'équipe dédiée à ce dispositif est en charge de l'accueil téléphonique et assure également une réponse de proximité avec des coordonnateurs présents dans chacun des 3 Territoires d'action sociale.
- › il a **organisé le 14 septembre la 2<sup>e</sup> édition de « La Saône-et-Loire fête la différence »**, un événement de sensibilisation au handicap par le sport qui a mobilisé plus de 600 collégiens. Le temps d'une journée, les élèves se sont mis dans la peau de sportifs en situation de handicap, sous la supervision d'athlètes paralympiques. L'occasion de découvrir des disciplines comme le rugby fauteuil, le para judo et l'athlétisme sprint non voyant !



### PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : UN ACCOMPAGNEMENT ÉLARGI

En 2023, la Prestation de compensation du handicap (PCH), allocation de soutien à l'autonomie, a été ouverte aux personnes souffrant de troubles mentaux, psychiques, cognitifs ou du neurodéveloppement, ce qui représente 167 nouveaux bénéficiaires.

### SOUTENIR LA PÉRENNITÉ DE L'OFFRE EN EHPAD

Beaucoup d'Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sont aujourd'hui asphyxiés par la hausse générale de leurs coûts de fonctionnement. Afin de les soutenir face à la dégradation de leur situation budgétaire liée à de multiples facteurs (perte d'activité, inflation, revalorisations salariales), le Département a mobilisé en 2023 une enveloppe de près de 4 M€ d'aide exceptionnelle en faveur des Ehpad habilités à l'aide sociale départementale.

Ce soutien exceptionnel sur la dépendance s'accompagne nécessairement de mesures de retour à l'équilibre pour les Ehpad concernés et d'une réflexion plus globale sur le modèle économique des Ehpad.

### SOULAGER LES AIDANTS

Le Département a signé la chartre « Département aidant » avec France Alzheimer 71, permettant notamment d'organiser en 2023 un séjour pour les personnes malades et leurs proches aidants.

# TERRITOIRES D'ACTION SOCIALE

## UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DE PROXIMITÉ

Dans une démarche de territorialisation de l'action sociale, le Département décline et adapte ses politiques publiques de solidarité au niveau local, en proximité avec la population et les acteurs sociaux porteurs de projets et de partenariats.

Afin d'apporter les réponses les plus adaptées et les plus efficaces aux publics qu'il accompagne, le Département s'appuie sur 3 territoires d'action sociale (TAS) : Chalon-Louhans, Montceau-Autun-Le Creusot et Mâcon-Paray. Sur chaque territoire, il évalue les besoins de la population en s'appuyant sur des équipes pluridisciplinaires, composées de travailleurs sociaux et médico-sociaux et de personnel administratif.

## UNE DÉMARCHE D'ACCUEIL DU PUBLIC

En 2023, le Département a signé la Charte du premier accueil social inconditionnel de proximité, avec les villes du Chalonnais, de la circonscription d'action sociale du Creusot,

la commune de Chagny et les structures sociales du Clunisois. Il s'agit, à travers cette démarche, de garantir à chaque citoyen, quelles que soient les difficultés qu'il rencontre, un accueil, une prise en charge et une orientation adaptée. Une action soutenue par l'État dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

L'accueil est dit « inconditionnel » car il a vocation à recevoir toute personne qui le souhaite : accueil neutre, ouvert à tous, gratuit et offrant des temps de réception avec ou sans rendez-vous. Il est dit « de proximité » car il doit être facilement accessible : chaque citoyen doit pouvoir se rendre dans un lieu d'accueil en 30 min de transport maximum.

Les acteurs concernés par la charte sont les services du Département (Maisons départementales des solidarités, Maisons locales de l'autonomie), les Centres (inter)communaux d'action sociale et les espaces France services ; en bref, toutes les structures qui assurent des missions d'accueil généraliste. D'ailleurs, cette charte a aussi pour ambition de favoriser les échanges entre les partenaires afin d'apporter une réponse coordonnée aux bénéficiaires.

### CHALON-LOUHANS

## L'ACTION « ARTISTE EN DEVENIR » : DONNER CONFIANCE PAR LE BIAIS DE L'ART

Dans le cadre des actions du Projet de territoire du TAS Chalon-Louhans, le service Aide éducative à domicile (AED) a porté le projet Artiste en devenir. D'octobre 2022 à juin 2023, il a permis à une trentaine d'enfants et adolescents bénéficiant d'une mesure AED d'exprimer leur créativité à travers trois ateliers (création de mangas, poterie, graff) animés par des artistes professionnels. Le 5 juillet, une exposition a réuni l'ensemble des œuvres à la Maison de la famille à Chalon-sur-Saône. Une fierté et un moment riche en émotions pour les artistes en herbe et leur famille !







## MÂCON-PARAY

### LE POUVOIR D'AGIR : LES USAGERS ACTEURS DE LEUR PARCOURS

Le Département souhaite renforcer la participation des bénéficiaires à leur propre accompagnement social. Il s'agit d'une véritable évolution du travail social : c'est le Pouvoir d'agir ! La démarche consiste à mettre chaque personne accompagnée par les travailleurs sociaux du Département au cœur des décisions qui la concernent, afin de trouver les meilleures solutions pour elle - et avec elle. Cette nouvelle approche du travail social, moins normative, propose à la personne suivie d'être partie prenante de toutes les étapes de son accompagnement. Des formations et des actions ont été conduites depuis fin 2019 avec des professionnels du TAS Mâcon-Paray pour mettre en œuvre les principes du pouvoir d'agir auprès des habitants fréquentant les Maisons départementales des solidarités.

Le 31 mai 2023, le festival de l'aventure du Pouvoir d'agir a permis de valoriser cette démarche innovante. Une table ronde a notamment donné la parole à des professionnels et des personnes accompagnées, tandis que la journée s'est achevée avec la performance de l'artiste Ted Nomad, qui a réalisé en direct une œuvre de street art inspirée par l'atmosphère du festival !

## MONTCEAU-AUTUN-LE CREUSOT

### L'ASEF À LA RENCONTRE DES DIRECTEURS D'ÉCOLE : DIALOGUER POUR MIEUX SE COORDONNER

Durant l'année 2023, les services de l'Aide sociale à l'enfance et aux familles (ASEF) du TAS de Montceau-Autun-Le Creusot ont pris l'initiative de plusieurs rencontres avec les services locaux de l'Éducation nationale. Plus de 100 directeurs d'école primaires et maternelles ont ainsi bénéficié d'un temps de présentation du référentiel départemental sur les Informations

préoccupantes et plus largement, d'une sensibilisation aux enjeux de la protection de l'enfance. Des temps qui ont permis d'échanger sur les réalités de chacun, favorisant l'interconnaissance et le partage d'expériences. L'enjeu à terme est de renforcer la collaboration entre le Département et l'Éducation nationale au bénéfice des enfants en danger ou en risque de l'être.



A large, stylized number '2' is the central focus, rendered in white and teal. The top half of the '2' is white, while the bottom half is teal. The background is a solid teal color. The word 'Aménagement' is written in a bold, black, sans-serif font across the middle of the '2'.

**Aménagement**

# gemenent

Le Département agit depuis longtemps  
pour le développement de son territoire,  
la sécurisation de ses infrastructures  
et la préservation de son environnement  
dans un contexte de changement climatique.  
C'est plus que jamais une collectivité  
de proximité, qui investit pour son territoire  
et la qualité de vie de ses habitants !

---

**218** millions  
d'euros

ont été consacrés à l'aménagement  
du territoire en 2023

---

# ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LA GESTION DES ROUTES

ZOOM SUR

Réduire les impacts sur le climat, ça se passe aussi sur la route ! Le Département de Saône-et-Loire s'est engagé pour un entretien durable de ses routes et entend privilégier les techniques économes en ressources et en énergie. Il souhaite notamment limiter la consommation d'énergie en favorisant l'utilisation de techniques routières à basses calories (enrobés tièdes ou à froid) et en faisant appel à l'expérimentation et à l'innovation. Il a également mis en place une nouvelle organisation de veille qualifiée et hivernale pour assurer la sécurité des usagers de la route. Le Département innove sur toute la ligne !



## FAVORISER L'EXPÉRIMENTATION ET L'INNOVATION

Les solutions routières permettant d'agir sur le climat sont souvent expérimentales ou innovantes. Le Département a déjà pu expérimenter les solutions suivantes :

- › **réalisation d'enrobés au liant biosourcé** (liant végétal à la résine de pin) à la place de liant bitumineux carbone
- › **emploi de matériaux de recyclage ou issus d'une économie circulaire** (par exemple, utilisation de mâchefers d'incinération sur la RD819)
- › **pose d'enrobés lumineux permettant de diminuer l'intensité de l'éclairage public** et d'améliorer le confort estival par une émission moindre de chaleur (enrobés clairs au lieu de noirs qui emmagasinent et restituent la chaleur)
- › **mise en place du fauchage raisonné** qui permet un meilleur développement de la flore et du vivant associé.

## LES ENROBÉS LIQUIDES À FROID, MOINS ÉNERGIVORES

S'adapter au changement climatique, c'est aussi faire face à de nouvelles pathologies des chaussées liées au gonflement des argiles qui provoque des fissures importantes sur les routes. Ces désordres nouveaux obligent parfois à réaliser des travaux expérimentaux, en utilisant entre autres la technique innovante des enrobés liquides à froid. Ce procédé est bénéfique pour l'environnement sur plusieurs aspects :

- › **maitrise et préservation des ressources** grâce à l'optimisation de la quantité de matériaux (pas de surplus de gravillons après application)
- › **faible consommation en énergie** : température d'application autour de 35°C, alors que les techniques à chaud traditionnelles dépassent 150°C
- › **faible taux d'émissions de gaz à effet de serre** lors de la production et de la mise en œuvre.





Pour lutter contre le réchauffement climatique, le Département intègre également des spécifications dans ses cahiers des charges afin de replanter les haies ou les arbres qui ont dû être détruits dans le cadre d'un chantier. Il prévoit aussi des espaces végétalisés adaptés au climat local (choix des essences) et à son évolution.

**75 %** des revêtements routiers

mis en œuvre par la technique des enrobés tièdes ou par des techniques d'entretien à froid des chaussées

**750 tonnes** d'enrobé végétal

bas carbone BIOPHALT® mises en œuvre à titre expérimental sur la RD970 à Sens-sur-Seille

**20 000 m<sup>3</sup>** de matériaux

valorisés et recyclés en 2023 sur les chantiers routiers du Département

**30 %** de réemploi

d'ancien matériaux de chaussée dans les nouveaux revêtements (objectif 40 à 50 % à l'horizon 2030)

## RÉFORME DE LA VIABILITÉ HIVERNALE ET DE LA VEILLE QUALIFIÉE

La Direction des routes et infrastructures (DRI) a mis en œuvre depuis le 13 novembre une nouvelle organisation de veille qualifiée et hivernale pour assurer la sécurité des usagers de la route. Son objectif ? Répondre aux phénomènes météorologiques d'intensités variables et aléatoires sur le territoire ainsi qu'aux autres événements pouvant survenir sur le réseau routier. En résumé, il s'agit d'adapter nos organisations au changement climatique, aux évolutions technologiques ainsi qu'aux attentes des usagers pour une sécurité renforcée sur nos routes départementales. Le nouveau Dossier d'organisation de la viabilité hivernale a officiellement été adopté en septembre par l'Assemblée départementale. C'est l'aboutissement d'un travail de concertation qui a impliqué l'ensemble des équipes de la Direction des routes et infrastructures.



# ROUTES ET INFRASTRUCTURES



**LE VÉLO, LE DÉPARTEMENT EN CONNAÎT UN RAYON !**

À travers son plan Tous à vélo 2022-2025, le Département entend développer la culture du vélo en Saône-et-Loire et agir sur les mobilités actives du quotidien en proposant des alternatives douces à l'usage du véhicule motorisé personnel. Il s'est fixé l'objectif de déployer des infrastructures cyclables sécurisées et continues pour encourager les déplacements à vélo. Pour y répondre, il a initié, en co-construction avec les intercommunalités du territoire, un schéma directeur afin d'adapter certaines de ses routes départementales en itinéraires partagés. Parallèlement, le Département a su créer et animer un réseau d'acteurs du vélo, qu'il a réunis lors des premières Assises du vélo en Saône-et-Loire le 19 septembre 2023.

**280 KM**  
DE VOIES VERTES ET BLEUES AMÉNAGÉS PAR LE DÉPARTEMENT DEPUIS 1997

**+ 170 KM**  
DE VOIES VERTES À CRÉER DANS LE CADRE DU SCHÉMA DES VOIES VERTES 2022-2040

**40**  
OPÉRATIONS D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION D'OUVRAGES D'ART MENÉES EN 2023

**27**  
OPÉRATIONS DE RENFORCEMENT DE CHAUSSÉES

**127**  
OPÉRATIONS DE COUCHES DE ROULEMENT ET REPROFILAGE

# NUMÉRIQUE ET USAGES



**RETOUR GAGNANT POUR VAN71, LE BUS DU NUMÉRIQUE !**

Saison 2 pour le service itinérant Van71 qui va à la rencontre des habitants au cœur des communes pour proposer des séances d'initiation et de perfectionnement au numérique ou une aide aux démarches dématérialisées. En 2023, 8 tournées et des opérations ponctuelles ont été organisées. 2000 personnes de 52 communes ont ainsi bénéficié de ce service au cours de l'année.

**TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS : L'OBJECTIF EST PROCHE !**

Grâce aux opérations menées par le Département, le réseau d'initiative publique a franchi fin novembre le cap des 88 700 foyers et entreprises raccordables, ce qui représente 87 % de l'objectif ! Le Département, avec le soutien de l'Europe, l'État et la Région, est en passe de relever le défi de construire un nouveau réseau de télécommunication dans un délai record de 5 ans, avec 2 ans d'avance par rapport à l'objectif de 2025 fixé par l'État. Fin octobre, ce sont plus de 35 000 foyers qui avaient fait le choix de la fibre optique, par l'intermédiaire de l'un des 4 opérateurs présents sur notre territoire (Orange, Free, Bouygues et SFR). Le réseau de fibre optique constitue un puissant levier de transformation numérique des territoires, sur lequel le Département souhaite s'appuyer pour accompagner la transition digitale des collectivités et apporter de nouveaux services aux habitants et entreprises. En ce sens, le Département va déployer en 2024 le Schéma départemental des usages et services du numérique (SDUSN 71).



# — ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES —

## APPEL À PROJETS : 418 PROJETS SOUTENUS PAR LE DÉPARTEMENT

En 2023, le Département a mobilisé une enveloppe de 11,6 M€ pour soutenir les 418 projets des communes et intercommunalités ayant répondu à l'appel à projets lancé par le Département fin 2022.

Ces projets visent à la transformation du territoire ou répondent à des exigences en matière de développement durable et de solidarité (accueil du public, développement d'activités culturelles, sportives, de santé, etc.)

## QUELS PROJETS ACCOMPAGNÉS ?

Pour répondre à l'appel à projets du Département, les communes et intercommunalités doivent proposer des projets en adéquation avec les ambitions départementales, notamment celles de son plan environnement 2020-2030,

et porter sur les thématiques suivantes :

- › services de proximité du quotidien et transition énergétique des bâtiments ;
- › urbanisme, habitat, cadre de vie et environnement ;
- › développement, promotion, valorisation et attractivité du territoire ;
- › infrastructures et nouvelles mobilités du quotidien ;
- › santé.

La part du financement départemental peut aller jusqu'à 80 % du coût du projet. Rappelons que depuis 2015, ce sont plus de 3 900 projets de territoire qui ont été aidés par le Département à hauteur de 77 M€, générant près de 637 M€ de travaux pour les entreprises, majoritairement de Saône-et-Loire.

## PRÉPARER 2024

Avant de lancer son appel à projets 2024, le Département a organisé six conférences de territoire en octobre pour faire le bilan des projets soutenus en 2023 et rappeler le type de dossiers pouvant être accompagnés. Aller au contact des élus directement sur leur territoire, afin de mieux les accompagner dans la réalisation de leurs projets en faveur des Saône-et-Loirien(ne)s, c'est toujours un moment important et apprécié de tous ! Ces rencontres permettent aussi de confirmer la place du Département comme collectivité de proximité, indispensable aux collectivités de terrain et plus largement à tous les habitants.

**1,5 M €**  
EN DIRECTION  
DE 7 PROJETS  
STRUCTURANTS

- **Autunois-Morvan :** rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux › 250 000 €
- **Charolais-Brionnais :** création du siège de l'intercommunalité › 250 000 €
- **Le Creusot-Montceau-les-Mines :** réalisation d'un pôle de recherche et de conservation de l'écomusée Creusot-Montceau › 250 000 €
- **Chalonnais :**
  - aménagement paysager au stade Léo Lagrange à Chalon-sur-Saône › 124 800 €
  - aménagement végétalisé du stade d'athlétisme à Sennecey-le-Grand › 125 200 €
- **Bresse bourguignonne :** construction d'un terrain de sport à revêtement synthétique à Louhans-Châteaurenaud › 250 000 €
- **Mâconnais :** rénovation de l'espace de la Verchère à Charnay-lès-Mâcon › 250 000 €



# COLLÈGES ET CITOYENNETÉ

## BIEN MANGER À LA CANTINE

Dans le cadre de la loi Égalim, les collèges ont l'objectif de proposer aux demi-pensionnaires 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique. En Saône-et-Loire, cela fait plusieurs années que les collèges sont incités par le Département à se fournir localement. Pour l'année 2023, il a alloué une enveloppe de 520 000 € aux collèges qui s'approvisionnent sur la plateforme Agrilocal71, créée pour mettre en relation les producteurs locaux et les gestionnaires de la restauration collective. Le résultat est dans l'assiette des collégiens : c'est bon, frais et de saison !

Dans son Plan alimentaire territorial, le Département met l'accent sur la restauration collective publique. Avec 2,3 millions de repas/an produits sur place, les collèges représentent un important levier pour les filières alimentaires locales !



## SENSIBILISER AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le Département a servi quelques nouveautés dans les assiettes des collégiens à la rentrée 2023. La première d'entre elles, c'est l'ouverture d'un self participatif à l'assiette unique au collège Schuman à Mâcon. Les collégiens se servent à volonté au buffet, mais doivent impérativement finir leur assiette avant de se resservir...

Jusqu'ici, la moyenne de gaspillage s'établissait à 120 g par repas et par collégien, l'objectif est de passer à 20 g ! Ce modèle de demi-pension sera déployé au collège En Fleurette à Saint-Gengoux-le-National en 2024, puis progressivement dans d'autres collèges du territoire. Par ailleurs, pour encourager les bonnes pratiques, 3 collèges (Pasteur à Saint-Rémy, Schuman à Mâcon et Les Épontots à Montcenis) sont dotés depuis la rentrée 2023 de plateaux

illustrés d'un visuel sensibilisant au gaspillage alimentaire, imaginé par les élus du Conseil départemental des jeunes du bassin chalonnais, en collaboration avec le dessinateur Mikaël Lebestiau. La réduction du gaspillage alimentaire : un enjeu écologique et économique !

## PAS D'AUGMENTATION DU PRIX DU REPAS

Ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des familles en dépit de la hausse des prix des matières premières et de l'inflation en général, est une volonté ferme du Département. Cette hausse représente un surcoût de 800 000 € dans la confection des repas que le Département a pris à sa charge en 2023 afin de maintenir le prix du repas au forfait à 3,29 € et 3,75 € au ticket.





## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES OU L'EXPÉRIMENTATION DE LA CITOYENNETÉ

2023 a été une année intense pour le Conseil départemental des jeunes de Saône-et-Loire (CDJ71) ! Les jeunes élus qui ont siégé pendant deux ans (2021-2023) dans l'hémicycle ont passé le relais le 28 novembre aux 104 nouveaux Conseillers départementaux jeunes, issus de 52 collèges publics et privés de Saône-et-Loire, qui travailleront au cours des deux prochaines années (2023-2025) sur de nouveaux projets. En créant le Conseil départemental des jeunes en 2019, le Département a souhaité donner la parole à la jeunesse et l'associer aux réflexions pour l'avenir de son territoire. Pour devenir Conseiller

départemental jeune, il faut être en 5<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup>, avoir envie de faire bouger les choses dans son collège et s'intéresser à la vie civique. Lors de la précédente mandature du CDJ71, les jeunes élus ont porté de beaux projets, en lien avec leurs préoccupations d'adolescents. Celui consacré au harcèlement scolaire a même été repris par l'Assemblée départementale, qui a voté à la rentrée un plan départemental de lutte contre le harcèlement scolaire. Une belle satisfaction pour ces jeunes qui n'ont pas de pétrole mais des idées !

## ACCOMPAGNER LES AGENTS DES COLLÈGES

482 agents départementaux assurent des missions d'entretien, de restauration scolaire, de maintenance ou d'accueil au sein des 50 collèges publics de Saône-et-Loire. En 2023, la Direction des collèges du Département a souhaité renforcer les liens directs avec ses agents et les équipes de direction des collèges (autorité fonctionnelle qui relève de l'Éducation nationale). Des rencontres ont été mises en place afin d'analyser objectivement les modalités de l'organisation du travail et les différents niveaux de service, et éventuellement formuler des propositions de modification. Ces temps d'échanges permettent d'aborder les questions organisationnelles de façon objective et rationnelle tout en adaptant, le cas échéant, les organisations aux spécificités de chaque établissement. L'objectif ? Respecter une qualité de service harmonisée à rendre à tous les collégiens de Saône-et-Loire, en intégrant la dimension santé au travail des agents. Ce travail de partenariat permet aussi aux agents des collèges de mieux identifier le rôle du Département en tant qu'employeur !

**54 M€**  
DE BUDGET  
DÉPARTEMENTAL

**+ DE 24 000**  
COLLÉGIENS

**50**  
COLLÈGES  
PUBLICS

**9**  
COLLÈGES  
PRIVÉS

**2**  
CITÉS  
SCOLAIRES

**482**  
AGENTS  
DÉPARTEMENTAUX



En 2023, le Département a été présent pour la première fois sur toute la durée du Salon international de l'agriculture à Paris, soit 9 jours, avec un stand de 80 m<sup>2</sup>. La Saône-et-Loire a ramené 67 médailles du Concours général agricole !



## AGRICULTURE

### LE PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL DÉCLINÉ EN 4 PHASES

Suite à la labellisation début 2022 de son Plan alimentaire territorial (PAT), intitulé « La restauration collective, levier d'une politique alimentaire territoriale pour tous en Saône-et-Loire », le Département a souhaité mettre en œuvre le PAT en 4 phases.

#### PHASE 1 : LE DIAGNOSTIC

De décembre 2022 à avril 2023, le Département a réalisé un diagnostic agricole et alimentaire à l'échelle de la Saône-et-Loire. Il donne à voir, pour la première fois, une photographie de la production agricole et de la consommation alimentaire au sein du département. Cela permet notamment d'analyser les filières et leurs perspectives d'évolution, d'estimer la demande des consommateurs et de la restauration collective. Le diagnostic a aussi permis de mettre en lumière les atouts du département, mais aussi ses faiblesses.

#### PHASE 2 : LA DÉFINITION DES OBJECTIFS

De mai à septembre 2023, le Département a concerté les acteurs du territoire. Un grand forum a réuni le 15 juin 70 acteurs de Saône-et-Loire

afin de partager les grands enjeux à retenir du diagnostic et de travailler ensemble à l'élaboration de la feuille de route.

#### 4 objectifs principaux ont été retenus :

- › faciliter le renouvellement des générations agricoles et la diversification sur des productions résilientes et/ou manquantes sur le territoire,
- › utiliser l'approvisionnement local des collèges comme levier pour l'ensemble de la restauration collective,
- › faciliter l'accès au bien manger pour tous,
- › développer et rémunérer les pratiques agricoles résilientes.

#### ET LA SUITE ?

La phase 3 (construction du plan d'actions) s'est achevée en décembre. La 4<sup>e</sup> phase (sa mise en œuvre) sera amorcée début 2024.



#### ADOPTION DU PLAN DE SOUTIEN AUX VÉTÉRINAIRES

En juin 2023, le Département a adopté pour 5 ans, un plan de soutien aux vétérinaires exerçant auprès des animaux d'élevage.

Ce plan comprend 2 volets déclinés en 5 mesures :

- › 3 mesures en direction des étudiants vétérinaires : une indemnité de logement, une indemnité de déplacement et une indemnité d'étude et de projet professionnel avant l'installation,
- › 2 mesures en direction des vétérinaires : une pour leur installation et une pour leur modernisation.



# ENVIRONNEMENT

## LE DÉPARTEMENT OPTE POUR UN PLAN DE TRANSITION BAS CARBONE

Le Département est engagé dans une stratégie d'adaptation au changement climatique et de préservation de la biodiversité à travers son Plan environnement 2020-2030. En 2023, il a réalisé le bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (BEGES) 2022 afin d'identifier ses leviers d'action pour réduire son empreinte carbone. Pour aller plus loin, il choisit aujourd'hui de mener un plan de transition bas carbone 2023-2030, intitulé Plan Celsius. Son objectif ? Réduire ses émissions d'environ 5 % par an jusqu'en 2050.

Pour l'atteindre, il s'appuiera sur 3 grands leviers :

- › améliorer l'efficacité des équipements (rénovation des bâtiments, décarbonation des véhicules...),
- › adopter une démarche de sobriété (lutte contre le gaspillage alimentaire, covoiturage...),
- › repenser les usages, en substituant des moyens peu carbonés aux moyens actuellement utilisés (aménagement de routes dédiées aux modes de transport doux, achats de seconde main, installation de chaudières bois...).

## COHÉRENCE DE L'ACTION

Le Département entend garder une cohérence d'ensemble et intègre dans son Plan Celsius d'autres démarches engagées en parallèle qui contribuent à la transition bas carbone de la collectivité : le Plan de déplacements des agents (PDA) et le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

## AU BÉNÉFICE DE TOUS

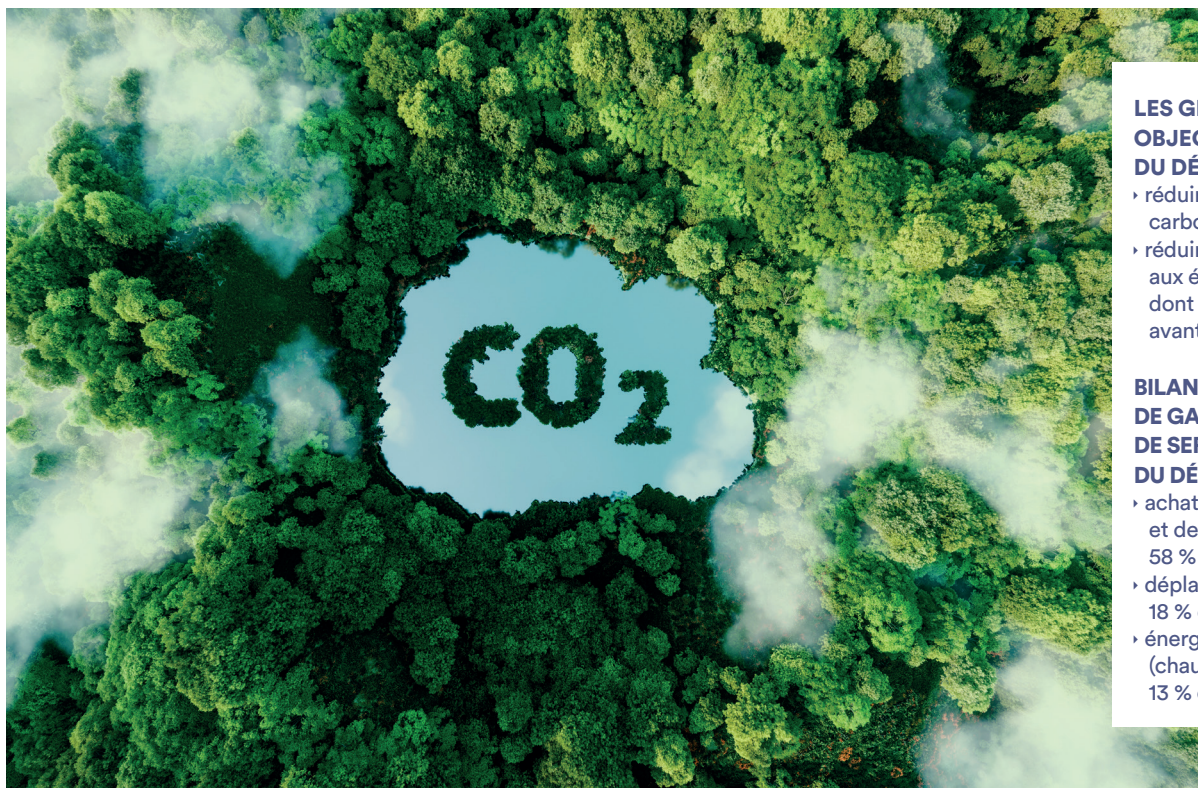
Le Plan Celsius est l'opportunité de répondre aux aspirations des agents soucieux de leurs bonnes pratiques quotidiennes et à celles des usagers de plus en plus soucieux de leur avenir. Il s'agit d'améliorer la qualité de vie au travail et la qualité du service public, tout en maîtrisant la dépense publique. L'attractivité s'en trouvera ainsi renforcée avec une administration sobre, exemplaire et modernisée.

**47 740**  
TONNES  
ÉQUIVALENT CO<sub>2</sub>  
(tCO<sub>2</sub>e)  
› Bilan 2022

**40 900**  
tCO<sub>2</sub>e  
› Objectif 2025

**31 700**  
tCO<sub>2</sub>e  
› Objectif 2030

**11 000**  
tCO<sub>2</sub>e  
› Objectif 2050



### LES GRANDS OBJECTIFS DU DÉPARTEMENT :

- › réduire son empreinte carbone
- › réduire sa dépendance aux énergies fossiles dont la fin s'annonce avant 2030

### BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

#### DU DÉPARTEMENT :

- › achats de biens et de services : 58 % des émissions
- › déplacements : 18 % des émissions
- › énergie des bâtiments (chauffage et éclairage) : 13 % des émissions

The image features a large, stylized graphic of the letters 'B' and 'B' in white and yellow, set against a solid yellow background. The letters are positioned on the left side of the frame. Overlaid on the right side of the 'B's is the word 'Attrac' in a bold, black, sans-serif font. The 'A' is partially cut off on the left, and the 'c' is cut off on the right.

**Attrac**



# ctivité

Afin de développer l'attractivité  
de la Saône-et-Loire et le dynamisme  
de ses territoires, le Département  
intervient dans de nombreux domaines :  
tourisme, monde associatif, sport,  
culture, patrimoine...

---

**29** millions  
d'euros

ont été consacrés  
à l'attractivité en 2023

---

# DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA SAÔNE-ET-LOIRE

ZOOM SUR

L'attractivité d'un territoire se mesure à la qualité de ses équipements et de ses services, mais aussi à la présence de sites culturels et patrimoniaux, d'un tissu associatif dense ou encore de richesses naturelles et gastronomiques...

Autant d'atouts qui donnent envie d'y poser ses valises pour un été ou pour la vie !

La Saône-et-Loire compile énormément de ces attraits, que le Département s'attache à faire connaître en participant à des salons et des événements d'envergure internationale ou en s'affichant dans les couloirs du métro parisien. La Saône-et-Loire, what else ?



## CONFORTER LA NOTORIÉTÉ DE LA DESTINATION SAÔNE-ET-LOIRE

Entre vignobles, gastronomie, patrimoine et art de vivre, la Saône-et-Loire est *the place to be* ! Pour le faire savoir aux touristes comme aux potentiels nouveaux habitants, le Département a fait en juin la promotion de son territoire dans le métro de Paris. 200 affiches ont décliné les atouts saône-et-loiriens, comme le pont-canal de Digoin, le vignoble du Chalonnais ou encore le festival des Nuits bressanes à Louhans. Partenaire de « Paris, je te quitte », plateforme qui accompagne les projets des Franciliens souhaitant s'installer en province, le Département participe également tout au long de l'année à des salons afin de mettre en avant la qualité de vie saône-et-loirienne. L'objectif ? Inciter ceux qui rêvent de changer de vie à choisir la Saône-et-Loire ! Fin novembre, il était notamment présent au salon Nouvelle vie professionnelle à Paris pour valoriser le « bien-vivre en Saône-et-Loire ».

**200** affiches

valorisant les atouts de la Saône-et-Loire ont habillé les couloirs du métro parisien

**7** Centres territoriaux de santé

composent aujourd'hui le Centre départemental de santé

**73** médecins

généralistes et spécialistes exercent au sein du Centre départemental de santé

**600** associations

ont été accompagnées par Asso71 en 2023





**Le Département a créé le service Asso71, qui a fêté son 1<sup>er</sup> anniversaire en septembre 2023, afin d'accompagner le tissu associatif saône-et-loirien. Un réseau associatif dense, c'est un signe de dynamisme ! Donner accès à un grand choix d'activités sportives et culturelles, cela participe à la qualité de vie et à l'attractivité d'un territoire.**

## ACCUEILLIR DES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

Le 13 juillet dernier, le Tour de France, plus importante épreuve cycliste internationale, est passé par la Saône-et-Loire lors de la 12<sup>e</sup> étape reliant Roanne à Belleville-en-Beaujolais. Ce fut l'occasion pour le monde entier de découvrir la Chapelle-de-Guinchay, joli village saône-et-loirien baigné par les vignobles. Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le Département a également sillonné les routes de France en embarquant dans la caravane du Tour, offrant ainsi une belle vitrine à notre territoire. Les richesses de la Saône-et-Loire, telles que la roche de Solutré, le cyclotourisme ou la filière bovine, ont ainsi été valorisées sur plusieurs véhicules aux couleurs du Département. Une opération séduction qui se poursuivra en 2024 puisque Mâcon accueillera le départ de la 6<sup>e</sup> étape du Tour de France le 4 juillet prochain !

## L'ACCÈS AUX SOINS, FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ

Qu'est-ce qui fait qu'une famille choisit de s'installer - et rester - sur un territoire ? Des services de proximité, des infrastructures de qualité, un réseau routier entretenu, des paysages préservés, la proximité de gares TGV, ainsi qu'un accès à la fibre, au sport, à la culture et à la santé. Le Département l'a compris et offre aux habitants de nombreuses raisons de vivre en Saône-et-Loire ! Pour faire face à la pénurie de médecins, il a par exemple été le premier Département à créer en 2017 un Centre départemental de santé (CDS), une réponse au manque de soins médicaux de proximité, complémentaire à la médecine libérale. Le CDS maille aujourd'hui tout le territoire de la Saône-et-Loire avec l'ouverture d'un 7<sup>e</sup> centre territorial à Louhans en mars 2023.



# CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ



## 34

### RECRUTEMENTS EFFECTUÉS AU SEIN DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ EN 2023 :

- › médecins généralistes, médecins vacataires, spécialistes, infirmières Asalée, psychologue, assistantes médicales

### DE NOUVEAUX LIEUX DE CONSULTATION OUVERTS EN 2023

- › Centre de santé de Louhans
- › Antenne de Matour
- › Antenne renforcée Tassigny

### DES EXTENSIONS

- › Centre de santé de Chalon
- › Centre de santé de Montceau

### UN DÉMÉNAGEMENT

- › Antenne de Chauffailles

## CONSOLIDER L'EXERCICE COORDONNÉ AUTOUR DES MÉDECINS

L'exercice coordonné, mis en place depuis 2022, s'est déployé dans les Centres territoriaux de santé en 2023. Le principe ? Tous les professionnels de l'équipe médicale et paramédicale des centres de santé peuvent être amenés à intervenir dans le cadre du parcours de soins du patient. Cet exercice dit « coordonné » vise à soigner le plus grand nombre de personnes possible de manière qualitative en offrant des soins complémentaires à la médecine générale.

## UN RÔLE BIEN DÉFINI POUR CHAQUE PROFESSIONNEL

Chacun a son rôle dans le parcours coordonné du patient :

- › les secrétaires sont en charge de l'accueil, de la prise de rendez-vous, de la gestion administrative et du secrétariat médical,
- › le responsable s'assure du bon fonctionnement quotidien du centre et de la coordination des soins en lien avec le médecin coordonnateur,

- › le médecin généraliste est le chef d'orchestre du parcours de soins du patient et de la coordination de son suivi,
- › les infirmiers en pratique avancée participent à la prise en charge globale du patient porteur d'une maladie chronique stabilisée (AVC, diabète, insuffisance respiratoire, etc.),
- › les infirmiers en éducation thérapeutique (dits « infirmiers Asalée ») ont pour mission de rendre le patient plus autonome en l'aidant à mieux prendre ses traitements,
- › les assistants médicaux assistent les médecins généralistes durant les consultations, aident à l'organisation du parcours de soins du patient,
- › les gynécologues, pédiatres, dermatologues, pneumologues, rhumatologues... peuvent donner des avis spécialisés sur orientation du médecin traitant généraliste,
- › les psychologues peuvent proposer des consultations de soutien psychologique aux enfants et adultes patients du centre de santé,
- › les étudiants en médecine peuvent prendre en soin le patient sous la responsabilité de leur médecin tuteur.



# ASSO71

## ASSO71 A UN AN !

Asso71, le service du Département dédié aux associations saône-et-loiriennes, a vu le jour le 1<sup>er</sup> septembre 2022. Son rôle : accueillir, écouter, informer, orienter et accompagner les associations. En 2023, les agents du service ont accompagné 600 associations différentes. Preuve que la création de ce service répond à un vrai besoin formulé par le réseau associatif ! 250 associations se sont d'ailleurs réunies le 31 août à Blanzay pour fêter le premier anniversaire d'Asso71.



**600**  
ASSOCIATIONS  
ACCOMPAGNÉES

**30**  
FORUMS  
DES ASSOCIATIONS  
VISITÉS

## DÉVELOPPER LE BÉNÉVOLAT

La crise du bénévolat est une préoccupation centrale pour les associations, en Saône-et-Loire comme ailleurs. C'est pourquoi les cinq agents du service Asso71 se sont formés auprès de l'organisme « Entre Autres », notamment sur la question de la mobilisation des bénévoles afin d'accompagner au mieux les associations sur cette thématique. Asso71 a aussi organisé sept « Rendez-vous associatifs des territoires » en mars et avril, qui ont réuni plus d'une centaine de personnes (dirigeants, membres associatifs et élus locaux) sur le thème du bénévolat. L'occasion pour les participants de partager leurs difficultés et leurs besoins en matière de recherche et d'accueil de bénévoles. Où trouver des bénévoles ? Comment les inciter à donner de leur temps ? Comment les garder ?

## DES ACTIONS CONCRÈTES

Des idées d'actions destinées à améliorer la situation du bénévolat ont émergé à l'issue de ces « rendez-vous », qui ont aussi permis à Asso71 d'approfondir sa connaissance du tissu associatif saône-et-loirien, de mieux identifier ses besoins et de développer des actions en adéquation avec ses attentes. La création du flyer « Pourquoi donner de votre temps à une association ? » en est un bon exemple. Il permet aux associations de disposer d'un outil vantant les mérites du bénévolat afin d'inciter les bénévoles potentiels à s'engager à leurs côtés ! Autre déclinaison concrète : la réalisation de la plaquette « Bénévoles : les trouver, les faire venir et les garder », qui donne aux associations des astuces pour mobiliser de nouveaux bénévoles.



**AVEC 7**  
DISPOSITIFS  
DE SOUTIEN  
À LA PRATIQUE  
SPORTIVE,  
CE SONT

**+ DE 2 M€**  
QUE LA COLLECTIVITÉ  
CONSACRE AU SPORT  
CHAQUE ANNÉE.

## SPORT



# ATTRACTIVITÉ

### « TERRE DE JEUX 2024 », LE DÉPARTEMENT IMPLIQUÉ

Labellisé « Terre de Jeux 2024 » depuis 2021, le Département participe à différentes manifestations grand public pour promouvoir les événements et manifestations sportives autour des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 :

#### FESTI'SPORT

5 villes labellisées « Terre de Jeux 2024 » (Le Creusot, Montceau-les-Mines, Chalon-sur-Saône, Autun, Louhans) ont déjà accueilli cet événement fédérateur et familial portant les valeurs du sport et de l'olympisme. En 2024, ce sera au tour de Mâcon. L'occasion de découvrir de nombreuses disciplines sous forme de défis sportifs !

#### GAIN DE DOSSARDS MARATHON POUR TOUS PARIS 2024

En Saône-et-Loire, 20 dossards ont été remportés pour le 10 km de Paris 2024 ou le Marathon pour Tous de Paris 2024 qui se déroulera la veille du marathon olympique.

#### SEMAINE OLYMPIQUE 2023

Cette 7<sup>e</sup> édition a permis d'aborder les Jeux paralympiques et de valoriser les sportifs paralympiques. Plus de 1 500 collégiens ont participé à la manifestation.

#### JOURNÉE OLYMPIQUE 2023

Cette manifestation portée par le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) avec l'appui du Département a permis à 220 collégiens du territoire de participer à 12 ateliers sportifs (tir à l'arc, aviron, gymnastique, sport adapté...).



#### LA VERTICALE ROSE

L'événement solidaire, créé par le Département de Saône-et-Loire dans le cadre d'Octobre Rose, campagne nationale de sensibilisation au cancer du sein, est un défi sportif consistant à gravir les 280 marches de la Tour des Archives départementales. À mesure que les participants montent les marches, la tour s'illumine de rose jusqu'à faire apparaître le logo Terre de jeux 2024. Plus de 600 personnes ont participé à l'édition 2023.



# ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET PATRIMOINE

## ARCHIVES : DE NOUVEAUX ESPACES D'ACCUEIL DU PUBLIC

Pour donner envie à chacun de découvrir l'histoire et le patrimoine écrit de la Saône-et-Loire, de nouveaux locaux accessibles, ouverts et confortables ont été aménagés au rez-de-chaussée de la Tour. Ils offrent :

- › un espace d'accueil cosy pour échanger ou s'informer en toute tranquillité ;
- › une salle de consultation repensée de 17 places avec de nouveaux services : un numériseur en libre-service, un accès Wifi, la climatisation, des places réservées aux personnes à mobilité réduite, du matériel facilitant la lecture des documents, des fiches d'aide à la recherche... ;
- › une salle de valorisation des archives pour découvrir une programmation d'événements culturels, à l'image de l'exposition inaugurale *1200 ans d'Histoire(s) à explorer*.

## LECTURE PUBLIQUE ET ACTION CULTURELLE

### CESAM COMME « CULTURE ET SAVOIR À LA MAISON »

Depuis mai 2022, Cesam71, plateforme de ressources numériques en ligne pilotée par la Bibliothèque de Saône-et-Loire (BDSL), permet à tous les habitants de Saône-et-Loire de disposer de contenus numériques, d'une sélection thématique de sites internet, d'applications et de podcasts.

Elle joue un rôle dans la lutte contre la fracture numérique en proposant aussi une carte interactive des services informatiques du département et des outils d'accompagnement aux démarches en ligne. Pour bénéficier du service, il suffit d'être abonné à une bibliothèque partenaire de la BDSL !



### CAMPAGNE EN SCÈNES : LA CULTURE À LA RENCONTRE DES TERRITOIRES

Avec Campagne en scènes (qui deviendra Scènes en campagne en 2024), le Département de Saône-et-Loire a investi cet été les fours et les forges. Parce que la culture n'est pas l'apanage des grandes villes, l'événement a permis de proposer des spectacles au plus près des habitants et de leurs lieux de vie. L'occasion pour les territoires ruraux d'accueillir des compagnies professionnelles et amateurs locales, le temps de 6 soirées champêtres organisées dans 6 communes différentes. À travers cette initiative, le Département réaffirme son engagement à la fois pour la valorisation du patrimoine local et pour l'accès de tous à la culture, autour de pratiques artistiques multigénérationnelles : théâtre, hip-hop, cirque acrobatique...

**800**  
SPECTATEURS  
AU COURS  
DE L'ÉTÉ 2023



# TOURISME

## UNE LIGNE DE ROUTE TRACÉE JUSQU'EN 2028

Le Département a adopté en mars 2023 le Schéma départemental de développement et de promotion touristique 2023-2028. Véritable socle de la stratégie touristique du département, il a permis d'établir un diagnostic du territoire en concertation avec les acteurs touristiques et de décliner des actions à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux stratégiques.

Son ambition ? Conforter la Saône-et-Loire comme une destination incontournable pour les touristes, mais aussi comme un territoire attractif pour de nouveaux habitants potentiels.

## LES BORNES « ROUTE71 » GAGNENT EN ATTRACTIVITÉ

Une vingtaine de bornes dispose d'un nouveau contenu plus immersif créé par la Mission tourisme. 3 nouvelles bornes ont par ailleurs été implantées à l'Office de tourisme de Digoin, à l'hôtel Panorama 360 à Mâcon et sur l'aire d'autoroute A6 de Saint-Albain.

Au total, 38 bornes « Route71 » sont installées sur l'ensemble du territoire saône-et-loirien. En moyenne, elles sont consultées 5000 fois au cours de la saison estivale !

## « ROUTE71 » VERSION 2, UNE APPLICATION REPENSÉE

La version 2 de l'application Route71 a été lancée le 14 décembre ! Ce projet porté par la Mission tourisme du Département a mobilisé les compétences de la Direction de la communication pour la création du graphisme et de la Direction des systèmes d'information et du digital pour les modalités plus techniques. Les Offices de tourisme de Saône-et-Loire ont eux aussi été associés dès la genèse du projet en exprimant leurs besoins et suggestions, afin de concevoir une nouvelle application au plus près des attentes des utilisateurs mais aussi des professionnels du tourisme. Dans un second temps, les acteurs touristiques participeront également au succès de l'appli en jouant les ambassadeurs auprès des touristes et des locaux.

L'appli mobile est téléchargeable sur les « stores » des smartphones. Elle propose aux utilisateurs, visiteurs ou habitants, de découvrir le département à travers l'ensemble de ses richesses : activités de loisirs, restaurants, caves, producteurs, artisans d'art, hébergements et locations de vacances... L'application offre aussi la possibilité de faire le tour de la Saône-et-Loire à vélo !





# SITES CULTURELS



**5 083**

VISITEURS À L'EXPO  
« VERS L'INFINI  
ET AU-DE'LAB ! »

**6 776**

PARTICIPANTS  
AUX ÉVÉNEMENTS  
ET ACTIVITÉS 2023

› Roche de Solutré

**27 653**

PASSAGES  
EN JUILLET-AOÛT

› Musée de préhistoire

**8 063**

ENTRÉES  
EN JUILLET-AOÛT

**3 088**

PARTICIPANTS  
AUX ÉVÈNEMENTS

**3 115**

VISITEURS À L'ESPACE  
MUSÉOGRAPHIQUE  
EN JUILLET-AOÛT

**5 000**

JOURNÉES-ENFANTS

## LAB 71

DOMPIERRE-LES-ORMES

### Une année dans l'espace !

En 2023, le Lab71 a emmené petits et grands dans l'espace avec son exposition « Vers l'infini et au-de'Lab ! » conçue en partenariat avec le Cnes (Centre national d'études spatiales). Tout au long de l'année, une programmation variée (ateliers, Nuit des musées, Nuit des étoiles, Journées européennes du patrimoine, Fête de la science) a permis à petits et grands d'explorer les sciences autrement et d'apprendre en s'amusant !

## GRAND SITE DE FRANCE SOLUTRÉ POUILLY VERGISSON

### Le long voyage de Tarando : un nouveau conte préhistorique

Le 17 octobre, un nouvel ouvrage publié par les éditions Faton a pris place dans les rayons du Musée de préhistoire de Solutré. Fruit d'un travail de recherches mené par l'équipe du Grand Site et l'illustratrice Élodie Balandras, ce conte imaginé par Camille D'Orazio s'inspire des collections du site et plonge les plus jeunes dans le rude quotidien de leurs ancêtres et des rencontres entre clans.

## CENTRE EDEN

CUISERY

### Une année d'évolutions

En 2023, les équipes du centre Eden ont travaillé sur l'évolution de l'offre de restauration des scolaires avec notamment la mise en place de petits-déjeuners 100 % locaux. L'année a également été consacrée à la rénovation de la salle de la maquette et de l'espace accueil. Les autres événements qui ont marqué 2023 : Fête de la biodiversité, Nuit des étoiles, exposition « La nature, tout un Art »...

## GROTTES D'AZÉ

- › 1<sup>er</sup> concert aux Grottes avec l'Orchestre symphonique de Mâcon
- › Journée internationale des grottes avec la visite de la rivière souterraine encadrée par des spéléologues
- › Journées européennes : archéologie, patrimoine
- › Nuits de la chauve-souris
- › Fin de la saison anticipée en raison de travaux de valorisation et de sécurisation du site le 18 septembre

**23 247**

VISITEURS EN 2023

## CHÂTEAU DE PIERRE-DE-BRESSE

- › Inauguration de la restauration de la grille d'honneur du château
- › Inauguration de la nouvelle salle sur l'histoire de la Bresse et du « labo de l'Écomusée »
- › Fête de la biodiversité
- › Foire aux plantes
- › Festival de guitare
- › Mystère au château, nocturne insolite dans le parc du château

**6 790**

PARTICIPANTS  
AUX ÉVÉNEMENTS

**8 000**

SCOLAIRES  
ONT PARTICIPÉ  
AUX PROJETS  
ÉDUCATIFS

## MUSÉE DU COMPAGNONNAGE

ROMANÈCHE-THORINS

- › Expositions temporaires : *Le chantier d'une bande dessinée, Noir Vivant de Pierre Sommereux, 50 ans de vendanges en Beaujolais* de Frank De Jongh
- › Journées européennes du patrimoine
- › 1 dimanche au musée

**3 923**

VISITEURS EN 2023

The image features a stylized purple background with several geometric shapes. On the left, a large purple shape is divided by a diagonal line. To the right, a solid purple vertical bar is present. At the bottom, there are two solid purple rectangular blocks. The word "Resso" is written in a bold, black, sans-serif font across the center of the image.

**Resso**



# ources

Le Département veille à ce que l'ensemble de ses agents travaille dans de bonnes conditions et puisse s'appuyer sur les ressources humaines, matérielles et juridiques permettant d'améliorer sa qualité de vie au travail. Les différents services de la collectivité peuvent également compter sur l'appui de la Direction de la communication pour répondre à leurs besoins plus spécifiques.

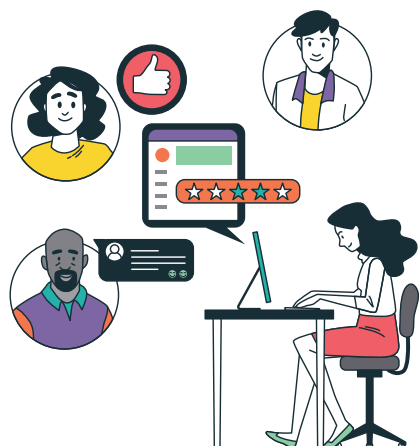
---

**80** millions  
d'euros

ont été consacrés  
au fonctionnement interne  
de la collectivité en 2023

---

# SERVICES RESSOURCES



## RESSOURCES HUMAINES

**Le Département dispose de 70 postes d'apprentis en 2023.**

L'insertion professionnelle des jeunes est un axe prioritaire du Département de Saône-et-Loire et se fait notamment à travers l'apprentissage, qui permet d'allier pratique et théorie.

**Le Département a reçu le trophée de l'inclusion 2023 dans la catégorie « service public ».**

Il récompense sa politique favorable à l'inclusion au travail des personnes handicapées. Le Département emploie 224 agents en situation de handicap. À la rentrée 2023, il a recruté 2 apprentis reconnus travailleurs handicapés.



**1 000**  
PC PORTABLES

**400**  
UNITÉS  
CENTRALES

**1 200**  
TERMINAUX  
CITRIX

**1 000**  
SMARTPHONES

**2 500**  
LIGNES FIXES

**300**  
SERVEURS

**180**  
APPLICATIONS  
MÉTIER

**135**  
COPIEURS

**12 000**  
TICKETS GLPI TRAITÉS  
CHAQUE ANNÉE

**DANS LES COLLÈGES**

**6000**  
UNITÉS CENTRALES

**7000**  
TABLETTES

**35**  
BORNES WIFI

**130**  
COPIEURS

## SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU DIGITAL

**En 2023, les messageries de toutes les ressources du Département de Saône-et-Loire ont progressivement migré vers Microsoft 365.**

Niveau de sécurité renforcé, nouvelles fonctionnalités collaboratives, volume de messagerie fortement augmenté, mise en œuvre du nouveau Vitamin... Une évolution bénéfique à tous les agents !



## MISSION CONSEIL INTERNE

**Opérationnelle depuis mai 2023, elle exerce une mission, auprès des autres directions, d'appui et de conseil en organisation et méthodes.**

Elle impulse et conduit des projets à caractère transversal portant sur les démarches organisationnelles et d'innovation managériale. Premier projet mis en œuvre : la refonte de la journée d'accueil des nouveaux arrivants.



## PATRIMOINE ET MOYENS GÉNÉRAUX

En 2023, le Département a poursuivi ses démarches d'écoresponsabilité avec notamment son plan éco-collèges 71, dont l'objectif est de faire des collèges des établissements exemplaires en matière environnementale et de sensibiliser les jeunes aux bonnes pratiques. 26 collèges sont ainsi labellisés E3D. Le Département a aussi inscrit cette année 5 collèges au Challenge Cube'S (Climat, usages, bâtiments, enseignement scolaire). Il s'agit pour ces établissements de réduire leur consommation énergétique annuelle.

Le Département s'est engagé dans une démarche de verdissement de la flotte automobile : les véhicules qui arrivent en fin de location longue durée seront remplacés par une première série de 140 véhicules à faible émission.

**96**  
VÉHICULES PROPRES  
ACQUIS EN 2023  
(100 % électrique  
ou hybride rechargeable)

**148**  
POINTS DE CHARGE  
DISPONIBLES  
SUR LE TERRITOIRE  
DÉPARTEMENTAL

## AFFAIRES JURIDIQUES

Une évolution de l'organisation du pôle a eu lieu le 1<sup>er</sup> août, avec le rattachement à la Direction des affaires juridiques :

- > du service Assemblée
- > du service Documentation
- > du service Protection des données

### PROTECTION DES DONNÉES

**144** traitements de données personnelles inscrits dans le registre de la collectivité (dispositifs et activités du Département qui nécessitent d'utiliser des données personnelles). Exemples : gestion des aides départementales, du recrutement, contrôle d'accès par badge. Cela permet de s'assurer du respect de la réglementation sur la protection de données personnelles (RGPD).

### SERVICE ASSEMBLÉE

**6**  
ASSEMBLÉES DÉPARTEMENTALES ORGANISÉES

**8**  
COMMISSIONS PERMANENTES ORGANISÉES

**1**  
NOUVEAU LOGICIEL PERMETTANT UN TRAITEMENT OPTIMISÉ DES RAPPORTS ET DÉLIBÉRATIONS

### SERVICE DOCUMENTATION

**83**  
DOCUMENTS INTÉGRÉS CHAQUE JOUR DANS INFODOC

**10 502**  
PAGES VISITÉES

### JURIDIQUE - MARCHÉS

**218**  
MARCHÉS PASSÉS

## COMMUNICATION

Lancement le 1<sup>er</sup> décembre du nouveau Vitamin71, site intranet du Département.

Plus moderne et ergonomique, il a été façonné afin de répondre au mieux aux besoins des agents. Autre nouveauté : il est désormais possible de consulter Vitamin sur l'appli mobile au bureau, en déplacement ou en télétravail !

**Le rapport d'activité 2023 est édité  
par le Département de Saône-et-Loire  
en décembre 2023**

**Rédaction, coordination  
et conception graphique :**  
Direction de la communication

**Impression :**  
Service des éditions départementales

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1 art 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. La Loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part, et d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.

©CD71 - Adobe Stock - BestJobers  
P.Bisceglia - F.Pannuti  
Couvertures : Anne Douhay,  
responsable du Centre d'exploitation  
de Cluny au sein de la Direction  
des routes et infrastructures (DRI)  
Jean-Baptiste Caplin, chef de projet  
au sein de la Direction des systèmes  
d'information et du digital (DSID)



**DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE**  
Rue de Lingendes  
CS 70126 71026  
Mâcon cedex 9

[saoneetloire71.fr](http://saoneetloire71.fr)

